

Programme de formation

Public concerné

IDEL

Pré-requis

Aucun

Modalités

E-learning

Durée

12 heures

Financement

- FIF-PL *
- Financement personnel

* sous réserve d'agrément par le FIF-PL

LA NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTES PROFESSIONNELS

Thème FIF-PL : S05-020 - La nomenclature générale des actes professionnels : "Les soins infirmiers et leur cotation"

Résumé

La NGAP est indispensable à l'exercice de l'activité quotidienne des infirmiers libéraux, car elle permet la facturation des actes de soins. Néanmoins elle reste complexe à appréhender et l'avenant 6 (signé le 29 mars 2019), ainsi que l'avenant 8 (signé le 9 novembre 2021 qui est entré en vigueur à partir de janvier 2022), viennent d'ajouter des sources de questionnement.

Objectif global

Permettre de connaître les différentes cotations disponibles pour facturer ses soins, avec tact et mesure et dans le respect de la pertinence des actes. Cette formation vous donnera les explications nécessaires sur tous les articles de la NGAP, en particulier les cotations de soins complexes ou multiples (perfusions, soins spécialisés, PRADO...). Vous apprendrez également à utiliser les lettres clés associées aux séances de soins infirmiers, qu'elles soient quotidiennes ou sur de la surveillance clinique à travers de nombreux exercices pratiques de cotation.

Méthode pédagogique et d'évaluation

- Pré & post test
- Questionnaire de satisfaction
- Auto-évaluation des connaissances, acquisition de compétences cognitives